



Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

La FSU Yvelines propose aux membres du CDEN sous forme papier ses analyses détaillées concernant la préparation de la rentrée 2010 dans le 1^{er} degré et dans les collèges.

Elle veut cependant attirer l'attention du CDEN sur quelques points marquants :

Le 23 mars, à Paris la manifestation a rassemblé plus de 60 000 personnes. Les Yvelinois y étaient nombreux. Au total ce sont plus de 700 000 personnes qui ont adressé un signe fort au gouvernement.

Après les élections, cette forte mobilisation des salariés du public et du privé confirme, sous une autre forme, l'inquiétude et la colère face aux politiques conduites et aux réformes engagées aujourd'hui contre tous les services publics et les salariés.

Le ministre de l'Education Nationale, comme le gouvernement, doit entendre cette contestation unitaire et inverser le cap. Les personnels attendent maintenant que d'autres réponses soient apportées.

Les conséquences de la crise économique et financière sur l'emploi sont importantes. L'État employeur doit montrer l'exemple en renonçant au dogme de la suppression d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Face à ces suppressions d'emplois dans la Fonction publique, le gouvernement cherche à faire croire qu'il serait possible de faire mieux avec moins d'effectifs alors qu'il fait le choix de moins de services publics pour les usagers !

Cette suppression de milliers d'emplois au niveau national a des répercussions sévères sur la carte scolaire du premier degré de notre département. Les conséquences sont lourdes sur les effectifs dans les classes, sur les moyens de remplacement (32 suppressions de postes ZIL et BD) sur la scolarisation des moins de 3 ans (qui reculera encore l'an prochain), sur les postes spécialisés qui ont perdu un tiers de leur effectif en deux ans, sur la formation des enseignants du premier degré qui devront se contenter d'un vague compagnonnage et de périodes de remplacement pour se former.

La réduction des emplois trouve aussi sa traduction dans les collèges des Yvelines : avec une prévision d'effectifs en hausse de près de 600 élèves, amorce d'une remontée démographique qui s'installe, le solde des postes est négatif de 5 emplois. Ce solde négatif est en réalité de 67 emplois : en effet, 62 postes sont à ce jour subtilisés dans les collèges, réservés à l'affectation des lauréats aux concours, stagiaires sans formation professionnelle ni pédagogique placés à temps plein devant les élèves dès la rentrée. Enseigner est un métier qui s'apprend : face à un tel coup de force qui lamine la formation des enseignants au mépris des élèves, nous relayons dans ce CDEN l'indignation de toute la profession. Dans ce contexte, le taux d'encadrement des élèves (H/E) se tasse dans un collège sur deux. Les heures supplémentaires, sous-payées, explosent dans les dotations horaires des établissements : au moment où le Ministre annonce, à grand renfort médiatique, une prétendue revalorisation des salaires des débuts de carrière qui ne couvre même pas l'élévation du recrutement au Master, cela ne peut faire oublier qu'un enseignant débute avec à peine plus du SMIG. La ghettoïsation s'accroît dans les collèges de « l'Education prioritaire » : ils perdent les élèves qui préservaient un fragile équilibre de mixité sociale, et ils se vident à présent, plus que les autres collèges, de leurs enseignants.

Concernant l'assouplissement de la carte scolaire nous avons demandé lors de la séance du 28 septembre 2009, que se mette en place une commission spécifique du CDEN. Je cite notre demande : « *De plus en plus de chercheurs et de personnalités s'inquiètent des conséquences négatives de cet « assouplissement ». Le débat s'étend et dépasse les clivages politiques. Nous demandons donc qu'une véritable réunion de travail se tienne sur cette question. Nous souhaitons que le Conseil général et le conseil régional soient véritablement engagés dans ce travail et que cela débouche sur une véritable analyse critique.* » De très nombreux intervenants avaient exprimé leur accord avec cette proposition. Nous souhaitons donc que ce CDEN prenne des décisions en ce sens.

Forte de la confiance que lui accordent les personnels de l'Education, la FSU Yvelines continuera de porter la voix des personnels dans l'intérêt du service public d'éducation. Elle continuera d'exiger les moyens nécessaires pour atteindre la réussite de tous les élèves.